numéro 7 AVRIL 2012

La Lettre du CNML

ACTUALITÉS DU CONSEIL NATIONAL DES MISSIONS LOCALES

ÉDITO

Trois chantiers à poursuivre

La réunion plénière du CNML du 20 mars dernier a mis en lumière l'importante activité d'animation développée en 2011 par l'équipe du secrétariat général, en faveur des 460 missions locales et des 1 320 000 jeunes qu'elles ont accueillis. À côté des chantiers qui impliquent un investissement continu (partenariat renforcé avec Pôle emploi, insertion sociale, santé et logement, action européenne et internationale), de ceux initiés en 2010 (CPO, décrochage scolaire, SPO), trois nouveaux chantiers auront marqué cette année 2011.

L'action en faveur du développement de l'alternance a été très dynamique. Après la signature, entre le président du CNML et la ministre chargée de l'apprentissage, de la charte de mobilisation pour favoriser l'accès aux contrats en alternance des jeunes accompagnés par les missions locales, charte impliquant les chambres consulaires et 23 branches et entreprises, le secrétariat général, sous l'impulsion de la présidente du groupe de travail « entreprises et emploi », a signé 10 nouveaux accords avec les branches professionnelles et les OPCA. Cette politique, qui sera amplifiée dans les mois à venir et déployée au niveau régional et local, doit permettre une augmentation du nombre de contrats en alternance. En 2011, 47 500 ont été signés grâce aux missions locales. C'est 15 % de plus qu'en 2008. Il nous faut encore amplifier cette augmentation.

L'auto-évaluation des missions locales, sous l'impulsion du groupe de travail national, a pris de l'ampleur avec 6 régions engagées dans la démarche. Elle pourra ainsi déboucher sur une généralisation à partir de 2013, dans un cadre d'adhésion volontaire.

L'accord national interprofessionnel du 7 avril 2011 a mobilisé le réseau des missions locales pour accompagner 20 000 jeunes décrocheurs du système scolaire. Les partenaires sociaux, qui ont décidé de consacrer 30 M€ à cette initiative, ont ainsi marqué leur confiance au réseau et à sa capacité d'intégrer les jeunes dans l'emploi, à travers un dispositif partenarial particulièrement novateur.

Il faut aussi évoquer le développement de la politique de communication du CNML, avec la nouvelle lettre mensuelle électronique et la refonte de notre site Internet. Bref, le secrétariat général du CNML a poursuivi et développé en 2011 ses efforts en faveur du réseau et des jeunes.

Vincent Delpey
Secrétaire général du Conseil national des missions locales

À LA UNE

Groupes de travail du CNML : les grands dossiers

La séance plénière du 20 mars qui s'est tenue à l'Assemblée nationale a été dominée par un tour d'horizon de l'activité des groupes de travail en 2011. Avant de donner la parole à chaque président de groupe, Bernard Perrut, président du CNML est revenu sur les traits dominants de l'activité en 2011, insistant notamment (lire l'éditorial de Vincent Delpey) sur les avancées de l'alternance et sur la mobilisation du réseau en faveur des jeunes décrocheurs. Auparavant, il avait salué *« le dévouement des présidents, des directeurs et des équipes des missions locales qui consacrent toute leur énergie à l'accompagnement social et dans l'emploi des jeunes ».*

Entreprises et emploi : accords nationaux et partenariats avec les acteurs économiques

Dominique Estrosi-Sassone, présidente de la mission locale communautaire Objectif Nice Côte d'Azur, est revenue sur les accords du CNML avec les OPCA et les différentes branches professionnelles.

Lire p. 6 et 7
Interview de Philippe Caïla, directeur général de l'AFPA

Lire p. 8
Le tableau de bord des missions locales

Lire p. 9
Fiche pratique : les accords du CNML avec les OPCA et les branches professionnelles

Lire p. 11
Ile-de-France : l'ARML coordonne des recrutements collectifs

↘ 49 %

des jeunes issus du CIVIS en 2011 sont sortis en emploi ou en formation.
Voir le tableau de bord des missions locales page 8

Groupes de travail du CNML : les grands dossiers

Fin 2011, 26 grands opérateurs économiques étaient signataires d'un accord avec le CNML, fruit d'un travail initié dès 2006. D'autres, dont les acteurs majeurs du BTP et de la métallurgie, sont annoncés en 2012. Ce sont autant d'opportunités pour favoriser l'accueil de jeunes en POE ou prépa-apprentissage (lire la fiche pratique en page 9) : *« La mise en place de la préparation opérationnelle à l'emploi et de la prépa-apprentissage en CFA donne aux missions locales une opportunité nouvelle d'insertion pour des jeunes peu ou pas qualifiés, pour lesquels ces nouveaux paliers de préparation à la formation en alternance s'avèrent indispensables. »*

▲ *Dominique Estrosi-Sassone*

L'objectif principal 2011 a été de consolider la mise en œuvre des accords nationaux sur l'ensemble du territoire. Le CNML s'est appuyé sur les équipes des animations régionales, notamment sur les référents régionaux « relation entreprises ». Créé pour mieux valoriser les compétences développées et mutualiser les bonnes pratiques, le site Jeunes destination entreprises (lancé en octobre 2011) appuie la déclinaison territoriale des accords nationaux. Parmi les actions exemplaires 2011, Dominique Estrosi-Sassone a noté :

– avec la DCNS, la poursuite du dispositif « filières du talent » pour renforcer de manière significative le recrutement de jeunes dans les filières de production : 100 jeunes ont intégré un dispositif d'alternance au sein de DCNS ;

– avec GDF-SUEZ, un dispositif innovant intitulé « permis, emploi, citoyenneté » pour que 100 jeunes des banlieues de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne accèdent à un emploi, tout en acquérant le permis de conduire ;

– avec l'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie (ACFCI), de nombreuses actions ont été menées, impliquant la moitié des animations régionales ;

– la nouvelle participation (coordonnée entre les échelons national, régionaux et locaux) au Train pour l'emploi.

Ces partenariats durables apportent aux missions locales une offre de service élargie : promotion des secteurs professionnels, aide personnalisée au recrutement, accompagnement à l'intégration dans l'emploi. De leur côté, les entreprises voient leur image citoyenne renforcée par leurs collaborations avec notre réseau.

Partenariat renforcé avec Pôle emploi : de la consolidation à l'évaluation

Ce groupe de travail se réunit à tour de rôle à la DGEFP, à Pôle emploi et au CNML, et sa présidence est assurée à tour de rôle par les trois partenaires, pour une meilleure implication de chacun. *« 2011 a été une année de consolidation, d'instauration d'un recensement continu des bonnes pratiques issues du partenariat. Il s'agit de veiller à l'amélioration progressive de la qualité du partenariat et de sa visibilité, »* a noté Gérard Willmann, vice-président du CNML.

Les déclinaisons régionales de l'accord-cadre se sont traduites par le développement d'une animation régionale de partenariat renforcé sur les territoires, et par le développement d'actions communes, concertées ou partagées. S'il maintient l'objectif de 150 000 entrées en co-traitance (et un financement de 34,5 M€), l'avenant 2012 qui vient d'être signé introduit cependant une modification sensible de la lettre de mission des agents affectés : *« Nous serons attentifs à la mise en œuvre régionale et locale de ces nouvelles conditions d'exercice des agents Pôle emploi affectés en missions locales. Ces agents sont une ressource essentielle pour le partenariat. Il faut compléter et discuter leur répartition en fonction de l'évolution du réseau, et préciser le rôle spécifique qu'ils doivent exercer dans les missions locales. Un certain nombre de missions locales n'ont pas de personnel affecté. »*

Pour assurer l'accès des jeunes aux prestations, aides et contrats aidés, il conviendra en 2012 de partager davantage la connaissance réciproque de l'offre de service de nos deux réseaux, de la rendre plus lisible et plus accessible. Gérard Willmann a donc appelé à développer des plans d'actions concertés en direction des entreprises et à mieux définir partage et traitement des offres d'emploi. La première journée professionnelle sur la thématique du partenariat renforcé aura lieu en juin 2012 et des groupes de travail réunissant les représentants régionaux des trois réseaux ont été mis en place. Parallèlement, l'accord-cadre prévoit en 2012 une évaluation externe des axes du partenariat. Pour le vice-président du CNML : *« Plusieurs points devront être expertisés : comment améliorer le pilotage de la co-traitance ? Comment mieux maîtriser le flux de jeunes demandeurs d'emploi orientés vers les missions locales ? Comment mieux définir les services à rendre aux jeunes dans leur parcours d'insertion ? »*

▲ *Gérard Willmann*

Groupes de travail du CNML : les grands dossiers

Systèmes d'information : vers Parcours 4

▲ Franck Riester

Sujet prioritaire de l'intervention de Franck Riester, la préparation de Parcours 4 (nom provisoire) qui succédera à Parcours 3 : « *Nous avons initié Parcours 3 depuis 15 ans. Il est utilisé et développé chaque année depuis 10 ans. Les missions locales ont rencontré une difficulté à prendre en compte la montée en charge, notamment avec les recrutements du plan de relance. De plus, le socle technique doit être rénové. L'idée est de profiter de ce renouvellement pour faire un saut technologique générationnel.* »

Le vice-président a rappelé pourquoi la délégation de service public s'était imposée comme la procédure la plus efficiente pour créer Parcours 4 et atteindre les objectifs fixés : garder l'esprit de Parcours 3 et ses spécificités de fonctionnement et de gouvernance, la répartition de son financement, bénéficier de l'évolution des technologies pour améliorer les capacités, tout en réduisant le coût global. Les trois sociétés qui ont répondu à l'appel à candidatures ont déposé leurs offres au 31 janvier 2012 et sont successivement auditées : « *Le système d'information restera à la main du réseau. Nous y sommes très attachés et nous y veillerons. Le moment venu, les utilisateurs, à tous les niveaux, seront largement sollicités et impliqués. L'idée est de franchir un cap, de prendre 10 ans d'avance comme nous les avions avec Parcours 3 à l'époque* ». Autre préoccupation, le comité d'optimisation de l'exploitation de l'entrepôt national (COPEXEN) pour optimiser la qualité des données issues du système et contribuer à la mise à disposition des données publiques et répondre ainsi aux souhaits de l'État : « *Nous avons tous le sentiment que cela ne va pas assez vite. C'est la raison pour laquelle nous avons demandé des moyens complémentaires.* »

Franck Riester a également rappelé que le CNML, avec l'aide de 20 missions locales, expérimentait l'application « Trouve ta boîte », un service en ligne, par Internet fixe et mobile, qui permet aux jeunes d'accéder aux offres d'emploi et aux actualités de leur mission locale. Ces fonctionnalités devraient être disponibles sur Parcours 4. La vocation transversale du groupe de travail sur les systèmes d'information l'a conduit aussi vers d'autres perspectives : les premières expériences d'une année du système interministériel d'échange d'informations (SIEI) pour l'opération « décrocheurs », l'adaptation concertée du système d'information de Pôle emploi et des missions locales, et surtout les indicateurs de la CPO : « *Il est important que les données produites par le système d'information soient pertinentes et exactes. Un travail de mise en cohérence des données produites est nécessaire.* »

Formation et éducation : la mobilisation contre le décrochage scolaire

▲ Malika Dati

Le groupe de travail, présidé par Malika Dati, vice-présidente de la mission locale du Grand Nancy, a été créé en 2010. Il marque l'implication du CNML dans le plan de lutte contre le décrochage scolaire, avec les 500 plateformes d'aide et d'appui décrocheurs (certaines confiées aux directeurs des missions locales) chargées du repérage des jeunes concernés. Le SIEI a permis de recenser près de 200 000 jeunes, dont plus de 55 000 sont connus des missions locales. S'il a fallu que chacun des partenaires engagés dans cette politique fasse des efforts d'ouverture, cet outil informatique a permis de mettre en œuvre le dispositif rapidement et de se coordonner pour œuvrer ensemble, contacter les jeunes repérés et proposer une offre d'accompagnement et une solution adaptée. Mais, comme le souligne Malika Dati, le plus dur reste à faire auprès de ces jeunes : « *Convaincre de la nécessité d'un accompagnement personnalisé, apporter une aide sociale, élaborer un projet de formation, pour finalement les amener vers l'emploi et l'autonomie. Dans ce long processus, les missions locales, devenues expertes, sont le pivot de cet accompagnement : la lutte contre le décrochage est inscrite dans leur ADN.* » Pour aider au pilotage des plateformes, mobiliser les acteurs, créer des outils méthodologiques, des réunions interservices mensuelles ont eu lieu.

En 2011, les partenaires sociaux ont confié aux missions locales l'accompagnement de 20 000 décrocheurs (ANI du 7 avril) : « *C'est un nouveau défi à relever. Le secrétariat général du CNML a œuvré à la mise en place du dispositif. Nous avons pu élargir les finalités de l'accompagnement renforcé. Si l'accès à l'emploi constitue une priorité, l'accès à la qualification et le retour en formation initiale ont été intégrés comme pistes de sortie positive à l'issue de cet accompagnement.* »

En matière de formation, Malika Dati a évoqué d'autres pistes et notamment l'intérêt d'une mise en œuvre de l'alternance dans les trois fonctions publiques, citant pour exemple l'actualité du service public de l'orientation. Elle a rappelé l'intérêt des démarches de labellisation des missions

Groupes de travail du CNML : les grands dossiers

locales aux côtés de leurs partenaires locaux. Elle est revenue également sur la promotion de l'apprentissage et la sécurisation des parcours des apprentis en France, expérimentation coordonnée par le CNML qui a permis pendant 2 ans, sur 7 sites et 4 régions, de mieux faire connaître l'apprentissage, d'accompagner les jeunes en favorisant l'action conjuguée des missions locales, des chambres consulaires , des CFA.

Santé : que la santé devienne un atout d'insertion

▲ *Martine Gillon*

Martine Gillon, présidente de la mission locale Métropole-Nord-Ouest (Lambersart), a consacré une large part de son intervention aux conclusions d'une enquête constituant les bases d'un observatoire sur le mal-être et le comportement à risque des jeunes de 16 à 25 ans. Une étude qui s'inscrit dans la Charte de la santé des jeunes et la collaboration du CNML et des missions locales avec le CETAF et les centres d'examen de santé.

En 2008, la première phase mettait en évidence la plus grande vulnérabilité psychosociale des jeunes en insertion. La très large enquête (4282 jeunes interrogés) réalisée en 2010 dans 115 missions locales et 74 centres d'examen de santé, a confirmé très clairement que les jeunes en insertion sociale, à la recherche d'un emploi, ont plus de risque de mal-être que les jeunes en CDI. Les données concernant les jeunes en contrat CIVIS, 35 % des interrogés, sont plus inquiétantes. Ces jeunes déclarent plus souvent que les autres une enfance malheureuse, une mesure éducative, des violences subies. De 16 à 22 % des jeunes inactifs ont déjà fait une tentative de suicide, contre 8 % chez les jeunes en CDI.

« Cette situation est extrêmement préoccupante et doit renforcer notre détermination à agir collectivement pour une meilleure santé de nos jeunes. Il nous faut mobiliser les pouvoirs publics et les acteurs de la santé publique pour corriger cette dégradation qui s'accentue d'année en année. Des solutions existent sur certains territoires et ont fait leurs preuves. La présence de psychologues ou de personnels de santé au cœur même des missions locales est reconnue comme une bonne réponse de proximité, » a rappelé Martine Gillon, plaidant pour la consolidation de ces postes parfois contestés. Elle a cité l'exemple d'un jeune qui ne sortait plus de chez lui, ne voulait plus voir ses amis, ni aller aux entretiens d'embauche. C'est son conseiller d'insertion professionnelle qui a dû aller le chercher pour participer à un atelier qui l'a remis en confiance et lui a permis de trouver un CDD (6 mois) de chauffeur-livreur, à la fin duquel il s'oriente vers une formation qualifiante en logistique : *« Il nous appartient d'offrir à chaque jeune la possibilité de reprendre confiance, de retrouver l'estime de soi au travers d'actions de santé ou de consultations psychologiques. Faisons en sorte que la santé devienne un atout pour l'insertion de nos jeunes. »*

Insertion des jeunes ruraux : des difficultés spécifiques

▲ *Gilles Drevet*

Ce groupe de travail de création récente (2010) est né du constat de problèmes spécifiques aux territoires ruraux : les distances, les déplacements, l'isolement, le manque de perspectives… Une de forces de ce groupe est son partenariat avec le ministère de l'agriculture et avec de nombreuses organisations. *« Notre objectif est de parvenir à un état des lieux le plus précis et argumenté possible de la situation des jeunes en milieu rural, tant du point de vue de leur insertion sociale que de leur insertion professionnelle, analyser les problèmes posés et les solutions mises en place, analyser les coûts et les surcoûts non financés, »* rappelle Gilles Drevet, président de l'association régionale des missions locales et PAIO de Lorraine.

Au fil des travaux, les particularités de l'insertion des jeunes ruraux se dessinent : *« Les données issues de Parcours 3 sont assez éclairantes. Les jeunes ruraux sont plus nombreux en premier accueil que les jeunes en ZUS et semblent venir en mission locale plus tôt. Leur qualification en premier accueil est plutôt plus élevée. Au moins 10 % de ces jeunes sont entrés en apprentissage et ont abandonné ; ils viennent à la mission locale après la rupture du contrat. »* En milieu rural, les missions locales sont face à des problèmes complexes : représentativité auprès des décideurs publics en raison du faible nombre de jeunes (le niveau de réponse semblant être l'échelon départemental), pas de logements adaptés, difficulté de constituer des groupes de taille suffisante et de financer la venue de prestataires, de formateurs, mais aussi l'accès à la culture, aux soins. L'approche globale est plus difficile en zone rurale. Même

Groupes de travail du CNML : les grands dossiers

avec un dispositif spécifique d'accompagnement, les difficultés de mobilité et d'accès au logement restent insurmontables si le CFA est trop éloigné.

Gilles Drevet évoque plusieurs pistes de travail : *« Multiplier les points d'accueil pour les petites communes enclavées, aider à la mobilité et aux transports pour faire face aux distances séparant les différents lieux de vie, rompre l'isolement social et les effets de l'habitat dispersé, promouvoir une offre de formation diversifiée. Nous constatons que nous sommes encore éloignés de nos objectifs, mais nous sommes en bonne voie pour réaliser des préconisations et des recommandations aux décideurs publics. »*

Auto-évaluation des missions locales : l'expérimentation sur de bonnes bases

▲ Agathe Cahierre

Le concours du cabinet OPUS 3 a permis au groupe de travail de repartir du bon pied. Définir l'auto-évaluation a été le premier écueil : *« Ce ne sont pas des études sur les missions locales, pas des audits, pas un dialogue de gestion. L'auto-évaluation vise à consolider ce qui va bien dans les missions locales. Surtout, elle a pour objet d'améliorer le fonctionnement de la structure, »* synthétise Agathe Cahierre, présidente de la mission locale du Havre.

Cette auto-évaluation est expérimentée actuellement dans six régions pilotes (Alsace, Franche-Comté, Lorraine, Nord-Pas-de-Calais, PACA et Pays de la Loire) et 14 missions locales. Parmi les questions traitées par l'auto-évaluation, trois grandes familles se détachent :

– l'offre de service : les besoins des jeunes, l'accessibilité de la ML en milieu rural, la pertinence d'un service en matière psychiatrique, psychologique ;

– l'organisation et le « cœur de métier » : l'accueil, les locaux, la consistance des parcours, l'équilibre entre l'accueil collectif et l'accueil individuel ;

– la ML et son environnement : le travail avec les partenaires, les relations avec le département, l'accès à l'emploi.

Agathe Cahierre a rappelé la procédure suivie : choix de la question par la gouvernance pour cibler une amélioration, protocole proposé par les techniciens des missions locales au conseil d'administration. L'autoévaluation commence à être comprise, ainsi que les préconisations et effets attendus, a noté la présidente du groupe du travail qui a insisté sur le rôle des associations régionales : *« L'expérience le montre, elles portent la démarche d'auto-évaluation. Elles entourent les missions locales et les aident dans cette démarche. Grâce à un kit méthodologique que nous sommes en train d'élaborer à partir de ces expérimentations, et que nous allons produire à la fin de l'été 2012, nous espérons pouvoir proposer la démarche à l'ensemble des missions locales. »*

Europe International : la mobilité pour les jeunes en insertion

▲ André Montané

60 % des missions locales sont entrées, à différents niveaux, dans la relation européenne, les régions frontalières plus que les autres et les villes plus que les campagnes. André Montané, élu départemental de la mission locale de l'Ariège, a rappelé les intérêts d'une expérience européenne pour un jeune : l'acquisition d'une compétence, la pratique d'une langue, la connaissance d'une culture. Interlocuteur des organismes nationaux ou internationaux liés à la jeunesse, le groupe Europe International (GEI) a désormais la légitimité pour promouvoir la mobilité européenne des jeunes ayant le moins d'opportunités :

– à l'extérieur, faire admettre la nécessité d'une préparation à l'échange et l'attribution d'un financement correspondant à la durée réelle du séjour ;

– au sein du réseau, développer les pratiques de préparations des jeunes à un séjour réussi, avec le soutien des animations régionales et des formations d'Uniformation.

L'une des préoccupations majeures du GEI est l'horizon des prochains programmes européens 2014-2020 et leur unification annoncée comme « Erasmus pour tous ». Pour André Montané « *Erasmus désigne aujourd'hui la mobilité des étudiants du supérieur, il doit s'adapter aux différents publics de jeunes, y compris ceux ayant le moins d'opportunités, dont nous avons la responsabilité.* » Pour établir la proposition que fera le CNML en ce sens, le GEI travaille avec l'Agence Europe Éducation Formation France (2E2F) à Bordeaux, l'Agence française du programme européen Jeunesse en action (AFPEJA) et de nombreux partenaires. La crainte est évidemment *« que le programme unique écarte des actions reconnues pour leur valeur ajoutée, comme la mobilité des demandeurs d'emploi, la mobilité individuelle des élèves ou apprentis, la mobilité des professionnels de la formation professionnelle et continue, pour les renvoyer vers le FSE. Faire reconnaître la place de nos publics dans le programme de droit commun est une priorité essentielle. »*

Pour aider les missions locales à démarrer leurs actions et à obtenir les bourses correspondantes, le Groupe Europe International a renforcé ses capacités d'expertise en rejoignant les évaluateurs nationaux de 2E2F sur le volet des programmes mobilité Léonardo.

Le bilan 2011 complet du secrétariat général du CNML

Philippe Caïla, directeur général de l'AFPA : « Nous faisons une pédagogie sur les métiers peu connus, peu attractifs mais qui recrutent »

L'AFPA et les missions locales sont aujourd'hui confrontées à un enjeu commun devant les inciter à mieux travailler ensemble : faire en sorte que les jeunes aient plus facilement accès à la formation et à l'information. Le nouvel accord cadre entre l'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes et le CNML, signé le 20 mars dernier, répond à cet objectif. Il vise à augmenter le nombre de jeunes en formation qualifiante, pré-qualifiante, POE collective et contrat de professionnalisation, et renforcer l'information des jeunes et des conseillers sur l'offre de formation des campus AFPA. Philippe Caïla, directeur général de l'AFPA, explique le contenu de l'accord.

Pourquoi un nouvel accord cadre avec le CNML ?

L'AFPA travaille avec tout un réseau de prescripteurs de formation, mais le réseau des missions locales est celui avec qui elle entretient les relations les plus étroites. Chaque campus est en contact avec les missions locales de proximité. Nous partageons une même approche « très service », et nous sommes si complémentaires que toutes nos opérations associent systématiquement les missions locales qui le souhaitent. Cet accord est un signal pour nos réseaux, mais aussi pour tous les acteurs de l'emploi et de la formation, car notre relation et notre collaboration sont exemplaires. Mais, entre les 460 missions locales et nos 186 campus, nous devons continuer à améliorer nos actions. Nous devons recevoir plus de jeunes, mieux les informer, les orienter. Surtout en travaillant mieux ensemble, nous devrions fluidifier l'entrée en formation car la prescription est sans nul doute l'un des principaux obstacles que doit franchir tout jeune qui souhaite se former.

Parmi les principes réaffirmés dans cet accord, il est indiqué que les missions locales et l'AFPA vont tout mettre en œuvre pour lutter contre la discrimination pour l'accès à la formation. Quel est votre plan d'action avec les missions locales ?

De manière générale, en France, la formation va à ceux qui en ont le moins besoin. Le taux d'accès à la formation professionnelle croît avec le niveau de formation initiale. De plus, les jeunes connaissent mal le fonctionnement extrêmement complexe des dispositifs et ils n'ont aucune idée de ce qu'est la formation professionnelle. Sur ce dernier point, le travail mené au quotidien par les conseillers des missions locales joue un rôle essentiel et remarquable. Les missions locales, comme l'AFPA, doivent continuer à expliquer que les diplômes obtenus à l'issue d'une formation professionnelle ont une valeur sur le marché du travail. De plus, ensemble, nous faisons une pédagogie sur des métiers peu connus, peu attractifs mais qui recrutent. Donc, nous avons un travail de pédagogie de longue haleine à mener pour faire connaître les possibilités qu'offre la formation. Un métier, un diplôme et un emploi : le discours doit être simple mais accessible ! Et c'est bien là le rôle fondamental que jouent les missions locales. L'égalité des chances passe avant tout par une mise à disposition de toute l'information : les réunions d'information que nous co-organisons sont un vecteur très efficace. Il nous faut imaginer d'autres actions et créer de nouveaux canaux d'information.

« Nos formateurs transmettent à la fois un métier et la culture d'entreprise »

Avec 25 % de stagiaires de moins de 26 ans – ce taux monte à 47 % en Bretagne par exemple – nous participons au développement local et économique des régions qui ont fait de l'insertion des jeunes dans l'emploi une de leurs priorités. Avec plus de 150 000 jeunes qui sortent du système scolaire sans diplôme ni formation, il est évident que les missions locales aux côtés de l'AFPA et des conseils régionaux répondent à un enjeu crucial pour l'avenir de notre pays. Mais notre mission s'avère d'autant plus complexe que les publics sont de plus en plus hétérogènes en termes d'origine, d'acquis, de comportement, de motivation, d'ambition ou de projet personnel. C'est là que nous aurons à collaborer plus étroitement avec les missions locales. Autrefois la transmission du geste professionnel suffisait pour se qualifier et trouver un emploi, ce n'est plus le cas aujourd'hui.

Au savoir-faire s'ajoute désormais le savoir être en entreprise, il faut expliquer les règles du jeu : respect de l'autre et des horaires, savoir travailler en équipe, savoir être en interface avec d'autres groupes, etc. Nos formateurs transmettent à la fois un métier et la culture d'entreprise. Nos campus sont l'exacte réplique des ateliers ou plateaux techniques des entreprises. Ces mises en situation réelle dans les campus sont une force pour préparer les stagiaires aux réalités de l'entreprise.

Comment l'AFPA aujourd'hui informe-t-elle et contacte-t-elle les publics jeunes ?

Nous avons développé une plateforme d'information et de communication sur le web extrêmement conséquente. À partir de notre site national afpa.fr et de ses 22 déclinaisons régionales, nous avons établi tout un réseau de e-partenaires qui relaient notre offre et les places disponibles. Et depuis un mois, il est possible de créer son compte personnel sur le site : ce qui veut dire que la personne a accès à une information plus précise, plus qualitative et que nous offrons toujours la possibilité de déposer sa candidature. Notre référencement sur les métiers et l'alternance nous permet de drainer plus d'un million de visiteurs par mois, 35 % ont moins de 26 ans. Nous utilisons de plus en plus des campagnes de emailing et de SMS pour inviter à des réunions d'information généraliste, sectorielle, sur des métiers ou pour rencontrer des entreprises. Nous pouvons tout à fait mettre notre outil de marketing direct et relationnel à disposition des missions locales dans le cadre d'actions en commun. Enfin, nous avons voulu être présents sur les réseaux sociaux et sur Facebook avec tous les risques que cela comporte, mais nous constatons que le service que nous apportons est apprécié car nous répondons très concrètement aux préoccupation des jeunes. Là encore, il est possible d'imaginer de proposer à des missions locales et à leurs conseillers de rejoindre nos espaces sur les réseaux sociaux.

L'accord cadre de partenariat AFPA–CNML

Des opérations en 2011 en partenariat avec les missions locales

L'Opération « 24 heures pour trouver ton métier » a mobilisé en décembre dernier 112 campus AFPA et autant de missions locales qui ont été les principales partenaires de cette action nationale d'information et de pré-recrutement en formation.

Une formation, un emploi avec le réseau France Bleu : l'AFPA a signé un accord cadre avec le réseau France Bleu afin de diffuser une information de proximité sur la formation et les métiers qui recrutent en région. Le 4 octobre 2011, dans les 22 régions et sur les 110 stations France Bleu, l'AFPA, les missions locales et Pôle emploi ont pris la parole pour informer et expliquer la formation professionnelle.

Chiffres clefs

– 40 080 jeunes de moins de 26 ans ont suivi une formation à l'AFPA en 2011, dont 55 % en contrat de professionnalisation (soit 25 % du total des stagiaires).

– 76 % des stagiaires trouvent un emploi dans les six mois qui suivent une formation AFPA en contrat de professionnalisation.

– 35 % des visiteurs d'afpa.fr ont moins de 26 ans.

L'AFPA sur Internet

– Être informé sur l'actualité formation et sur l'AFPA : www.afpa.fr

– Abonnement aux fils twitter : @AFPA_ACTUALITÉS (Toute l'actualité de afpa.fr) AFPA_JEUNES (L'AFPA et les jeunes « fournisseur officiel de mon métier ») @AFPAPresse (Le service de presse national de l'AFPA)

– Facebook : www.facebook.com/AFPA.JEUNES

– Débat Formation, la e-letter sur la formation professionnelle : www.debatformation.fr

Un état des lieux des relations entre l'AFPA et les missions locales

Pour préparer la convention, la direction de la relation clients stagiaires a réalisé un état des lieux des relations structurées par les équipes de l'AFPA et des missions locales en France métropolitaine. Dans 12 régions (en vert) les relations sont structurées et efficaces et des conventions régionales ou locales existent, comme en Nord-Pas-de-Calais, Basse-Normandie, Alsace, Pays de Loire, Corse et Bretagne. Dans toutes les autres régions (en bleu), les partenariats sont à renforcer.

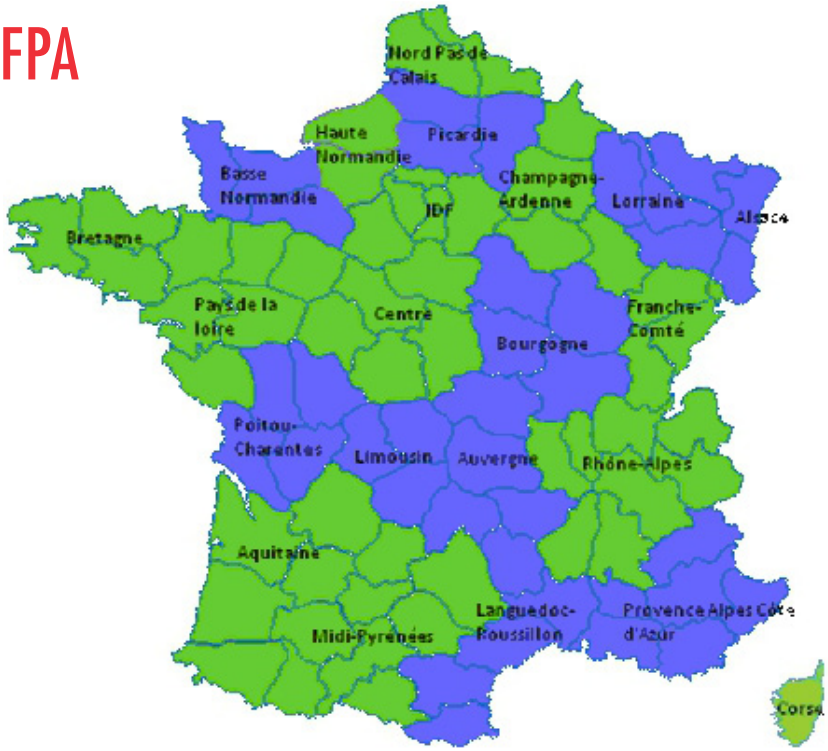

Le tableau de bord des missions locales

	Janvier – décembre 2010	Janvier – décembre 2011	Évolution
Accueil des jeunes			
Jeunes accueillis	1 323 174	1 352 193	2,19 % ↗
Jeunes accueillis pour la 1re fois	515 519	488 096	– 5,32 % ↘
Accès à la vie professionnelle			
Jeunes en emploi ou formation	544 294	542 165	– 0,39 % ↘
Jeunes en emploi	361 451	372 555	3,07 % ↗
Jeunes en alternance	44 391	47 326	6,61 % ↗
Jeunes en formation	210 510	191 927	– 8,83 % ↘
Jeunes en contrat d'insertion dans la vie sociale — CIVIS			
Jeunes entrés en CIVIS	212 985	169 631	– 20,36 % ↘
Jeunes accompagnés en CIVIS	258 595	206 436	– 20,17 % ↘
Jeunes sortis du CIVIS	204 427	242 462	18,61 % ↗
Jeunes sortis en emploi ou formation	100 065	118 016	17,94 % ↗
Jeunes sortis en emploi	82 756	97 291	17,56 % ↗
Jeunes sortis en emploi durable	52 000	62 576	20,34 % ↗
Jeunes sortis en alternance	15 287	18 328	19,89 % ↗
Jeunes sortis en formation	19 309	23 166	19,98 % ↗

Source : Parcours 3, entrepôt national (données de mars 2012). Exploitation CNML-COPEXEN

Les accords du CNML avec les OPCA et les branches professionnelles

Le contexte

Suite à la proposition des députés Gérard Cherpion,Bernard Perrut et Jean-Charles Taugourdeau, le Parlement a adopté la loi du 28 juillet 2011 sur le développement de l'alternance et de la sécurisation des parcours professionnels qui prévoit notamment la mise en place de préparation opérationnelle à l'emploi (POE) collective. La formation est financée par l'OPCA et, pour les moins de 26 ans, elle peut être dispensée dans un CFA : c'est la prépa-apprentissage. Le secrétariat général du CNML a rencontré les OPCA et les branches professionnelles, avec le cabinet du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, afin de formaliser des partenariats.

L'essentiel

Les conventions sont toutes établies sur le même modèle : rappel de la loi du 28 juillet 2011, suivi des articles définissant l'objet et les engagements réciproques. Exception faite de la Fédération des entreprises de propreté et services associés, et du FAFIH, OPCA de l'hôtellerie, de la restauration et des activités de loisirs, qui s'inscrivent dans des accords plus globaux.

• Les objectifs de ces accords

– Développer une collaboration entre l'OPCA et le réseau des missions locales en vue des placements en emploi et des entrées en formation en alternance des jeunes de 16 à 25 ans. Cette collaboration prend appui sur les échelons nationaux et régionaux. Ceux de l'OPCA ou de la branche d'une part, et ceux des missions locales d'autre part : le CNML et les animations régionales. Un comité de pilotage national est chargé de suivre le dispositif.

– Mettre en œuvre les dispositions de la loi du 28 juillet 2011 sur le développement de l'alternance et la sécurisation des parcours professionnels concernant la « préparation opérationnelle à l'emploi collective » et la « prépa-apprentissage ».

• Les engagements de l'OPCA ou de la branche professionnelle

– Fournir aux missions locales une cartographie par bassin d'emploi des besoins en recrutement dans les métiers en tension des entreprises de la branche. Cette information est adressée aux missions locales concernées dans chacun des bassins d'emploi par l'intermédiaire d'une personne référente désignée par l'animation régionale des missions locales.

– Organiser auprès des publics jeunes orientés par les missions locales, la présentation des métiers et filières professionnelles dans les bassins d'emploi où les besoins de recrutement sont repérés.

• Les engagements des missions locales

– Adresser des jeunes choisis sur des critères de motivation pour les métiers de la branche et de savoir-être compatible avec leur exercice.

En savoir plus

– Contacter l'animation régionale des missions locales

– Voir les accords et les partenaires sur www.jeunes-destination-entreprises.fr

– Consulter les sites Internet des OPCA et branches professionnelles partenaires (voir page suivante)

Les branches professionnelles et OPCA signataires des accords avec le CNML

AGEFOS PME, OPCA interprofessionnel et interbranches www.agefos-pme.com

www.compagnons-du-devoir.com

La Fédération française du bâtiment (FFB)
www.ffbatiment.fr

OPCALIA, OPCA interprofessionnel et interbranches www.opcalia.com

OPCA TRANSPORTS
www.opca-transports.com

L'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM) www.uimm.fr

L'ANFA, fonds d'assurance formation de la branche des services de l'automobile
www.anfa-auto.fr

Le FAFIH, OPCA de l'hôtellerie, de la restauration et des activités de loisirs
www.fafih.com

La Fédération des entreprises de propreté et services associés (FEP)
www.proprete-services-associes.com

OPCALIM, le nouvel OPCA des industries alimentaires, de la coopération agricole et de l'alimentation en détail
www.opcalim.org

Comité de concertation et de coordination de l'apprentissage du bâtiment et des travaux publics (CCCA-BTP) www.ccca-btp.fr

L'ARML Île-de-France coordonne des recrutements collectifs

L'une des conditions d'accès des jeunes à la formation de terrain et/ou à l'emploi durable repose sur l'efficacité du lien entre les référents entreprises des missions locales et les chargés de recrutement. S'inspirant des accords nationaux passés avec des branches professionnelles, l'association régionale des missions locales d'Ile-de-France (ARML-idf) coordonne des actions de recrutement qui engagent plusieurs missions locales.

« *Ces actions s'avèrent très intéressantes pour les missions locales qui disposent de candidats pour des postes de chargés d'accueil, de conseillers, d'agents de sureté… mais peuvent difficilement accéder aux sièges des grandes entreprises qui recrutent. Profitables immédiatement aux jeunes, ces partenariats entre l'ARML et ces sociétés nationales créent du relationnel et initient des contacts que les conseillers des missions locales peuvent démultiplier avec les représentants locaux des entreprises,* » souligne Charline Adiasse, chargée de projets à l'ARML-idf.

Du national au local

Pour les recruteurs, ces nouveaux partenariats ont un intérêt évident. En travaillant avec les missions locales, ils bénéficient de l'organisation d'un réseau ayant l'expertise du public visé et qui peut présélectionner les jeunes suivant les critères recherchés et assurer la mise en contact. Un gain de temps précieux et aussi une forme d'assurance contre l'échec, avec l'accompagnement personnalisé qui va aider les jeunes à passer les étapes successives : « *La Société Générale, nous a déjà indiqué que la réussite de l'opération en cours, conditionnera son renouvellement ainsi que le volume de postes à pourvoir.* »

250 conseillers commerciaux pour Free

L'ARML-idf s'est engagée l'année dernière dans cette dynamique qui va du national au local : « *Nous sommes partis des accords nationaux signés entre le CNML et les OPCA ou les branches professionnelles. Nous avons démarché les entreprises et secteurs d'activité engagés par ces accords. Puis, forts de cette expérience, nous avons fait exactement la même chose avec des entreprises importantes hors du champ de ces accords nationaux* ».

Plusieurs actions de recrutement ont ainsi été engagées. Parmi les plus récentes, outre le « Coup de pouce » de la Société Générale (lire encadré), citons l'entrée en formation à la Brink's de 15 jeunes présentés par 5 missions locales. Cette action, portée par l'Association Jérémy et par la Brink's Sureté, et financée par la Région, doit déboucher sur l'obtention d'un CQP d'agent de sûreté aéroportuaire et d'un contrat à durée déterminé au sein de la Brink's.

Plus spectaculaire, est le projet engagé par l'ARML-idf et 12 missions locales pour le recrutement par Free de 250 conseillers commerciaux en CDI. Deux premières sessions de formation ont eu lieu en mars. Les démarches de l'ARML-idf peuvent être facilitées par la présence des sièges d'entreprises en Ile-de-France. Mais il existe des groupes industriels ou d'importantes PME dont les centres de décision sont en région. Cela peut ouvrir l'opportunité d'actions similaires.

Un « coup de pouce » à la loupe

La première action « Coup de pouce à l'insertion » de la Société Générale a eu lieu à Lille, suivie d'une autre à Nanterre. Ce qui a incité la banque à l'étendre à l'Ile-de-France en demandant à l'ARML-idf de piloter le repérage des candidats dans les 10 missions locales correspondant aux agences bancaires recrutant des conseillers d'accueil. Après une présentation du métier et du dispositif, au siège de Société Générale à la Défense, dans chaque mission locale un référent a relayé l'information puis centralisé les candidatures. L'ARML-idf s'est appuyée sur le retour d'expérience de la mission locale de Nanterre. Pour répondre aux critères du pré-recrutement et évaluer aptitudes et potentiel des candidats, une session de test a été organisée avec le centre d'évaluation professionnelle d'Insertion & développement (structure porteuse de la mission locale de Melun, du centre d'évaluation professionnelle et du service Actions entreprises). 106 jeunes étaient inscrits, 74 des 79 présents ont passé les tests. Parmi les 40 candidats retenus, 35 débutent un SAS de coaching courant avril. Les 12 jeunes qui seront sélectionnés effectueront une immersion en milieu de travail et une remise à niveau. Leur contrat de professionnalisation débutera en juin.

> Quatre missions locales en Corse

La Corse devient la 22e région composée uniquement de missions locales, avec la création récente de la mission locale rurale Haute-Corse. Issue d'un regroupement entre la PAIO Corte – Plaine Orientale et l'antenne de Calvi Balagne, la mission locale rurale Haute-Corse couvre un territoire allant de la Plaine Orientale jusqu'à la Balagne, en passant par le Centre Corse, soit 19 cantons et 194 communes. Le siège reste à Corte, trois antennes sont situées à Ghisonaccia, Calvi et Penta-di-Casinca ainsi que quatre permanences à l'Ile-Rousse, San-Nicolao et Ponte-Leccia. Une permanence dans le Niolu, ainsi que l'implantation de relais d'informations, sont prévus dans l'avenir afin de pallier l'absence de structure sur les cantons éloignés et d'améliorer ainsi la couverture territoriale.
Contact : Laurence Achilli, directrice. Tél. : 04 95 46 80 37.

> Télécharger le logo des 30 ans des missions locales

> Être sans diplôme aujourd'hui en France : quelles caractéristiques, quel parcours et quel destin ?

Cet article présente l'étude des personnes sortant sans diplôme du système éducatif français et décrit leur parcours scolaire et leur insertion sur le marché du travail, à partir des données de l'enquête Formation et Qualification Professionnelle 2003 de l'Insee. Selon l'étude, les facteurs déterminants de la sortie sans diplôme du système scolaire sont les difficultés scolaires précoces, les orientations au cours du secondaire et les profils socioéconomiques des élèves.
Article publié dans la revue Économie et Statistique n° 443, 2011

> Écoles de la deuxième chance (E2C) : progression de 42 % des jeunes accueillis

Le développement des Écoles de la deuxième chance se poursuit. En 2011, les E2C ont accueilli 11 454 jeunes sans qualification, soit 42 % de plus qu'en 2010. 13 000 sont prévus en 2012. Ce réseau, qui a passé le cap des 100 sites, propose aux jeunes sortis du circuit scolaire sans diplôme une chance d'intégrer une école sur mesure dédiée à la construction d'un vrai projet professionnel. À l'issue du parcours, 58 % des jeunes trouvent une sortie positive vers une formation qualifiante ou vers l'emploi, selon le dernier bilan du Réseau E2C France.
www.reseau-e2c.fr

Camille Bonaïti nous a quittés

C'est avec une grande émotion et une profonde tristesse que nous venons d'apprendre le décès accidentel de Camille Bonaïti. Camille, âgée de 35 ans, avait travaillé à la délégation interministérielle à l'insertion des jeunes, puis à la DARES, avant de rejoindre la direction de la sécurité sociale. Elle a été à l'initiative de la création de notre système d'information ICARE (Information Collectée sur l'Activité du Réseau). La nouvelle de sa disparition brutale bouleverse tous ceux d'entre nous qui l'ont connue. En cet instant si difficile, nos pensées vont tout particulièrement vers son conjoint et sa petite fille, sa famille et ses proches, mais aussi vers l'ensemble de ses collègues qui ont pu apprécier ses très grandes qualités professionnelles et sa personnalité si attachante.

PUBLICATION DU CONSEIL NATIONAL DES MISSIONS LOCALES

Les Borromées 2,
1 avenue du Stade de France
93 201 Saint-Denis
Tél. 01 57 33 81 00
Mél. info.cnml@finances.gouv.fr

Directeur de la publication : Vincent Delpey
Rédacteur en chef : Yves Auton
On participé à ce numéro : Jacques Bonnet, Jean-Christophe Brandouy, Chantal Farant, Amaria Sekouri, Charline Adiasse.
Réalisation : Desk 53
Crédit photo : CNML, ARML – idf